

# AUSTIN

PRINTEMPS 2008

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

## Bulletin spécial environnement

La municipalité est fière de vous apporter le présent bulletin spécial sur l'environnement, qui vise à coordonner nos efforts collectifs afin de protéger l'environnement. Bien que la municipalité soit un acteur important de la protection de l'environnement, **la participation des citoyens est indispensable à la réussite.**

Nous vous invitons à prendre connaissance des renseignements variés que nous vous offrons ici : grands principes directeurs pour la protection de l'eau, pelouses écologiques, herbicyclage, recyclage, résidus domestiques dangereux, protection de l'air, etc. Prenez note aussi des divers ateliers qui sont offerts gratuitement par la municipalité.

Nous espérons que vous trouverez ce bulletin intéressant et utile et que vous le conserverez précieusement.

Un geste pour l'environnement est aussi un geste pour tous!

*Bonne lecture!*

## Corvée de nettoyage

Le samedi 10 mai dernier, plus d'une trentaine de citoyens bénévoles ont répondu à l'appel pour nettoyer les fossés aux abords du village. Bon nombre ont été étonnés par la quantité de débris ramassés : l'équivalent d'une quinzaine de sacs de déchets de toutes sortes (souliers, chaudières, roue de vélo, sacs de plastique de toutes sortes, même un barbecue!) et plusieurs sacs de matériel recyclable (boisson gazeuse, bière, jus et eau).

Pendant que des bénévoles s'affairaient au cœur du village (chemin Fisher jusqu'à Saint-Benoit-du-Lac, Nicholas-Austin jusqu'au cimetière dans un sens et Pat dans l'autre), d'autres ont parcouru le chemin Millington et d'autres encore ont fait leur propre bout de chemin sur North et sur Nicholas-Austin.

Plusieurs enfants étaient de la partie et ils en ont profité pour nettoyer le parc municipal et le terrain de jeux. Nous préparons une belle relève!

Merci à tous les participants!



Photo : Gisèle Lacasse-Benoit

## Cyanobactéries – Appel à la vigilance

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a annoncé qu'il fera des échantillonnages seulement pour les plages et les prises d'eau publiques et n'émettra des avis de santé publique que lorsque l'éclosion d'algues bleu-vert impose une restriction d'usage.

La municipalité encourage donc les citoyens à observer l'eau du lac pour déceler la présence de cyanobactéries avant toute activité entraînant un contact direct et prolongé avec l'eau. Par ailleurs, elle invite les citoyens qui ont des prises d'eau privées à être encore plus vigilants; ceux qui s'approvisionnent dans un lac qui a déjà été touché par les algues bleu-vert devraient envisager de modifier ou de remplacer leur système d'approvisionnement en eau.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'intervention sur les algues bleu-vert ou sur le phénomène des cyanobactéries, consulter le [www.servicesquebec.gouv.qc.ca](http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca) ou téléphoner au 1 877 644-4545.

### Sommaire

Protection de l'eau.....	2
Matières organiques .....	4
Un calendrier de collecte repensé ....	5
Autres avenues de revalorisation .....	5
Résidus domestiques dangereux.....	6
Pollution de l'air .....	7
Calendrier des formations .....	8

# La protection de l'eau... quelques morceaux du casse-tête

## Le bassin versant, un principe à retenir

Un bassin versant représente un territoire qui englobe l'ensemble des écoulements qui se dirigent vers un point commun. Considérant que tout écoulement se fait de haut en bas, les frontières d'un bassin versant correspondent aux points les plus élevés, soit la crête des montagnes. Un bassin versant peut être délimité à différentes échelles. Que ce soit un lac, une rivière, un ruisseau ou une baie, tout plan d'eau possède son propre bassin versant. Ainsi, la protection d'un plan d'eau dépend uniquement de la saine gestion de son bassin versant.



Source: MDDEP (2002), [http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/bassin\\_versant/bv.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/bassin_versant/bv.htm)

La bonne nouvelle est que, comme nous vivons tous dans un bassin versant, nous pouvons tous individuellement faire notre part! La plantation d'arbres et d'arbustes, la réduction – voire l'élimination – de l'usage des engrais et pesticides, la revégétalisation des bandes riveraines des cours d'eau de tout type (fossé, ruisseau, rivière, étang, lac, etc.) ne sont que quelques exemples de gestes simples et nécessaires à la protection de l'eau. Il est particulièrement crucial de cesser de gaspiller cette ressource indispensable.

## La forêt

Les espaces boisés contribuent à retenir l'écoulement des eaux pluviales et à réduire la quantité. Une partie de la pluie qui est interceptée par les feuilles des arbres est retournée dans l'atmosphère par évaporation ou évapotranspiration. Le couvert du sol, les débris et les racines des arbres piègent les sédiments et les empêchent de se déplacer le long des pentes. De plus, les racines profondes des arbres stabilisent les pentes et contribuent à prévenir les glissements de la couche superficielle du sol. Enfin, les espaces boisés procurent un certain nombre d'avantages du point de vue environnemental, grâce à leurs fonctions d'absorption des polluants atmosphériques et de réduction des gaz à effet de serre.

La perte du couvert forestier accélère la fonte des neiges, le ruissellement de l'eau, la sédimentation des plans d'eau (terres humides, étangs, lacs, cours d'eau, rivières), en plus de détruire l'habitat de la faune.

## Les milieux humides et leurs multiples fonctions

La protection des plans d'eau passe nécessairement par la protection des milieux humides. Toutes les études qui ont été faites sur ces écosystèmes précieux démontrent qu'ils sont parmi les plus productifs au monde (Environnement Canada, 2006). Près de la moitié des espèces fauniques au Québec utilisent ces milieux pour y trouver, de façon temporaire ou permanente, abri ou nourriture, ou pour se reproduire. De plus, les milieux humides sont d'importants régulateurs du débit d'eau, car ils agissent comme des éponges géantes lors de fortes pluies ou pendant la fonte des neiges. Ainsi, en plus d'être d'importants agents de protection contre les inondations et l'érosion des berges, ils forment une barrière au transport des sédiments et des polluants par la présence de plantes et la faible turbidité de ces lieux. Par ailleurs, ils sont une source d'approvisionnement d'eau non négligeable en période de sécheresse.

Les milieux humides et toute autre zone écosensible sont des acteurs cruciaux dans le cycle naturel des nutriments et celui de l'eau. Leur conservation est indispensable à la survie de milliers d'espèces, ainsi qu'à la préservation de l'eau, élément essentiel à la vie. Vous êtes un propriétaire de terrain et vous désirez en assurer la conservation partielle ou totale? Il existe de nombreuses possibilités, selon vos objectifs personnels et les caractéristiques écologiques du terrain. Ne sous-estimez pas votre terrain! Qu'il soit petit ou grand, il peut receler de grandes richesses naturelles qui sont précieuses dans la protection de la biodiversité. Plusieurs organismes sont spécialisés dans les démarches de conservation. Et la municipalité est prête à vous soutenir dans vos démarches. Informez-vous!

## Fait à noter!

Un milieu humide de quelques hectares a une capacité de filtration et d'épuration des eaux usées équivalente à une usine de traitement des eaux de plusieurs millions de dollars. C'est pourquoi, des méthodes de biofiltration, calquées sur le modèle de fonctionnement des terres humides, sont utilisées dans certains endroits pour le traitement des eaux usées qui sont débarrassées de leur contaminants par les plantes et les bactéries.  
(Source : Environnement Canada, 2006)

## Les bandes riveraines naturelles ou renaturalisées... une nécessité!

Tout comme les milieux humides, les bandes riveraines conservées au naturel ou renaturalisées sont essentielles à la protection des plans d'eau. Elles forment une barrière naturelle contre les sédiments et les polluants. Elles créent de l'ombre, ce qui prévient le réchauffement de l'eau. Elles fournissent des milieux importants

à la survie de nombreuses espèces aquatiques et terrestres. Ainsi, par leurs multiples fonctions, les bandes riveraines réduisent considérablement le processus de vieillissement des lacs et la prolifération des cyanobactéries (algues bleues), sans oublier qu'elles offrent des habitats fauniques très importants. Vous pouvez vous offrir tout ça, sans le moindre effort, puisque les bandes riveraines naturelles vous permettent de profiter de la vraie nature, tout en vous assurant une certaine intimité dans votre arrière-cour.

Première étape de la renaturalisation, cessez de tondre le gazon! Deuxième étape, facultative celle-là, plantez des espèces indigènes seulement afin de faciliter le processus de revégétalisation. Veuillez noter à cet égard, que la municipalité s'appête à adopter un règlement sur la protection des bandes riveraines. (Cliquer à « municipalité. austin.qc.ca »)

## Formations gratuites par la municipalité

Réservations obligatoires au 819-843-2388  
Lieu des formations : Hôtel de ville  
(21, chemin Millington)  
Réservez vite, les places sont limitées!

### Atelier terrain sur la revégétalisation des bandes riveraines

**Le samedi 2 août à 9 h 15**

Nathalie Bédard, RAPPEL, démontre les différentes techniques de plantation en bande riveraine, sur le terrain.  
L'atelier pourrait avoir lieu sur votre terrain! Inscrivez-vous à l'atelier et faites parvenir à l'hôtel de ville une photo de votre rive avant le 11 juillet. Un tirage sera effectué parmi tous ceux qui auront soumis une photo. Le gagnant recevra gratuitement des plants choisis par la municipalité, et bénéficiera de l'aide de ses concitoyens pour les planter!

### Conférence sur le reboisement des bandes riveraines

**Le samedi 9 août à 10 h**

Alexandra Roy, agente de recherche en environnement à la MRC de Memphrémagog, abordera les fonctions des bandes riveraines, les techniques de reboisement ainsi que les espèces à privilégier pour les rives.

### Distribution de plants

Les personnes qui assisteront à la conférence sur le reboisement ou à l'atelier de terrain sur la revégétalisation des bandes riveraines pourront commander gratuitement des plants qui seront distribués à la fin de l'été.

## Les installations septiques

Les fosses septiques sont de véritables génératrices de phosphore provenant de la matière organique en décomposition et des phosphates présents dans les eaux usées. Lorsqu'il est évacué vers le champ d'épuration, le phosphore se présente soit sous forme organique, soit sous forme minéralisée (phosphates de fer, de calcium et de magnésium). La forme minéralisée peut se fixer rapidement sur les particules fines du sol, tandis que la forme organique demeure libre. Si le sol du champ d'épuration est grossier ou déjà saturé en phosphore, à la suite de plusieurs années de filtration, aucune des formes de phosphore ne sera retenue. Alors, le phosphore migre plus ou moins lentement dans le sol ou vers un plan d'eau.

Soyez à l'affût de signes de déficience, tels qu'un gazon exceptionnellement vert ou spongieux sur le champ d'épuration, une odeur d'égout ou un liquide noir ou gris en surface.

## Le saviez-vous?

Le phosphore est l'ennemi n° 1 des lacs. En trop grande quantité, il favorise la prolifération excessive des plantes aquatiques.

## Le contrôle des sols

Les zones dénudées où le sol est laissé sans végétation (comme sur les chantiers de construction) accélèrent l'érosion. Quand il pleut, les sédiments (gravier, sable, limon, argile, etc.) sont transportés par ruissellement vers les fossés. Ainsi, les particules de sol sont entraînées jusque dans les cours d'eau. Le gravier et le sable, plus lourds, se déposent au fond du cours d'eau là où le courant est moins fort. Lorsque les sédiments s'accumulent à un endroit, l'eau se fraie un autre chemin et crée de l'érosion sur les rives. Les sédiments fins, tels que le limon et l'argile, sont transportés sur des distances bien plus longues et peuvent avoir un impact tout le long de leur parcours.

Pour lutter contre l'érosion lors de travaux de construction ou de terrassement, il faut prendre quelques précautions simples, telles que rétablir rapidement un couvert végétal par l'ensemencement ou l'épandage de paillis ou encore de capter les sédiments à l'aide de barrières ou de fosses avant qu'ils ne parviennent au cours d'eau.

## Une pelouse écologique sans entretien : c'est possible!

D'entrée de jeu, soulignons qu'une pelouse dense, toute égale et d'un vert vif qui ne contient qu'une seule variété d'herbes est une pure invention de l'homme. La nature trouve son équilibre dans la biodiversité. Ainsi, la première étape vers une pelouse écologique est l'acceptation d'une pelouse hétérogène. Les graminées qui sont fréquemment utilisées pour obtenir « le gazon parfait » ne sont pas appropriées à l'utilisation et aux conditions du terrain, de sorte que la pelouse exige un entretien énorme. Cet entretien prend la forme d'engrais et de pesticides non seulement coûteux, mais aussi très nocifs pour les plans d'eau, la faune, la flore et les humains. Toute variation apportée à la chaîne alimentaire a une incidence sur l'équilibre général du système. Par exemple, les pesticides qui se retrouvent dans les organismes vivants de votre pelouse et autour s'accumulent dans les oiseaux qui se nourrissent de ceux-ci et qui les transmettent ensuite au prochain chaînon de la chaîne alimentaire. Ils sont également responsables d'une baisse de la capacité de reproduction des oiseaux et de la résistance des oisillons, allant jusqu'à causer leur décès.

Par ailleurs, l'épandage d'engrais et de pesticides diminue et détériore l'activité biologique du sol et compromet l'équilibre naturel des nutriments. Et voilà que le cercle vicieux est créé : la « belle pelouse » devient de plus en plus dépendante des engrais et des pesticides.

L'usage de pesticides et d'engrais, qu'il soit d'origine chimique ou naturelle, est particulièrement nocif près des cours d'eau (ruisseau, lac, étang, fossé, etc.). Par le phosphore, l'azote et le potassium qu'ils contiennent, les engrais nourrissent non seulement la pelouse, mais aussi les algues et ils contribuent à la prolifération des cyanobactéries. Par surcroît, méfiez-vous des engrais dits « sans phosphates ». Ils contiennent une grande quantité d'azote, sinon plus qu'un engrais avec phosphore. L'azote est un nutriment essentiel à la croissance des plantes et des cyanobactéries. Donc, un mot d'ordre : aucun engrais ni pesticide près d'un cours d'eau!

## Quelques conseils

- Choisir le mélange de graminées le plus adapté aux caractéristiques du terrain et tondre adéquatement le gazon sont les éléments *sine qua non* d'une pelouse dense et en santé qui demande le moins d'entretien possible.



Source : MDDEP

- Comme le montre l'illustration ci-dessus, un gazon plus haut offre une meilleure protection contre les mauvaises herbes et, comme son système racinaire est plus développé, il sera plus résistant en périodes de sécheresse. Il est recommandé de tondre le gazon à une hauteur de 7,5 cm environ et de le couper plus souvent, mais de limiter la coupe à un tiers de la hauteur totale des brins chaque fois. Enfin, pour maximiser les résultats, s'assurer que la lame de la tondeuse est bien affûtée, car une lame émoussée fait brunir la tête des brins d'herbes.
- Et comme les rognures de gazon apportent une quantité importante de nutriments au sol, il est préférable de ne pas les ramasser (voir l'article sur l'herbicyclage à la page 4).
- En périodes de sécheresse, une pelouse en bonne santé peut survivre pendant plusieurs semaines – malgré sa couleur jaunâtre –, puisqu'elle sera dans un état dormant. Si vous ne pouvez résister à l'envie de l'arroser, privilégiez un arrosage lent, sous forme de fines gouttelettes, pour que l'eau entre en profondeur.

Une pelouse écologique saine ne demande aucun pesticide et très peu – voire aucun – engrais (et des engrais naturels seulement!). Riverains, soyez particulièrement vigilants! Aucun produit, ni naturel ni chimique, ne doit plus être épandu et aucune tonte de gazon ne doit plus être faite dans la bande riveraine!

## Conférence gratuite offerte par la municipalité

Réservations obligatoires au 819-843-2388 Lieu : Hôtel de ville (21, chemin Millington)

### Conférence : Pelouse à entretien minimum et solutions de rechange

Le samedi 14 juin à 10 h

Édith Smeesters, biologiste, auteure et conférencière, Coalition des alternatives aux pesticides, Équiterre. Mme Smeesters est une pionnière de l'horticulture écologique au Québec

# Matières organiques plus utiles ailleurs qu'au dépotoir...

## Herbicyclage et compostage

### Herbicyclage

L'herbicyclage consiste simplement à laisser les rognures de gazon sur le sol lors de la tonte. Cette pratique permet non seulement d'utiliser moins de sacs en plastique, mais aussi de réduire considérablement la quantité de matière enfouie. Pour en tirer les bienfaits, la pelouse doit être coupée régulièrement à environ 7-8 cm de hauteur, car une herbe plus longue est plus résistante et en meilleure santé. Comme elles sont constituées à 60 à 80 % d'eau, les rognures de gazon laissées sur le sol permettent une meilleure rétention d'humidité et elles sont un excellent engrais naturel. Quand vous vous retrouverez avec un surplus de gazon coupé, entreposez-le afin de pouvoir l'ajouter à votre compost et lui fournir ainsi un apport en matières azotées (voir l'article sur le compostage).

### Le saviez-vous?

L'azote du gazon coupé peut remplacer jusqu'au tiers de vos besoins en fertilisants, parce que vous fertilisez votre pelouse tout en la tondant! Les résidus agissent comme paillis, ce qui favorise la croissance de racines plus profondes et aide la pelouse à résister aux maladies, à la sécheresse et aux parasites. (Source : Fondation Air pur, 2008)

### Compostage

Le compostage rend à la terre une partie de la richesse qu'elle nous donne si généreusement. Lorsque vous compostez, vous contribuez également à :

- la protection de l'eau par une réduction des risques de contamination de la nappe phréatique et des plans d'eau, qui peuvent découler de l'enfouissement des matières organiques
- la protection de l'air par une réduction des émissions des gaz à effet de serre (ces gaz sont produits en plus grandes quantités dans des conditions anaérobiques, c'est-à-dire sans oxygène, de décomposition des matières organiques, comme c'est le cas dans les sites d'enfouissement)
- la diminution de 40 à 45 % des déchets destinés à l'enfouissement ce qui ralentira le taux de remplissage des sites, enjeu environnemental actuel de premier plan.

*\*Le compostage domestique reste préférable au compostage à grande échelle, car il n'implique pas de transport (et les coûts énormes qu'il occasionne!), donne un compost de meilleure qualité en raison de la vigilance de son fabricant et procure un engrais naturel sur place, à portée de la main. N'attendez plus, compostez à la maison!*

### Comment composteur?

Le processus de décomposition est entièrement dépendant du travail des bactéries et autres organismes. Comme tous les êtres vivants, ces organismes ont besoin des éléments suivants : air, eau, chaleur et matières organiques. Et voici comment utiliser ces éléments pour réussir votre compost!

#### A) L'emplacement

Choisissez un emplacement semi-enseveli et bien drainé, mais surtout accessible à l'année.

#### B) Les matières organiques

Le compostage à domicile se distingue du compostage industriel par l'intensité de la chaleur dégagée pendant la décomposition. Étant plus petit, le tas de compost domestique dégage moins de chaleur et c'est pourquoi, il ne faut pas y mettre de viandes, de poissons, de produits laitiers, d'huiles et de graisses. Un principe fondamental à retenir est d'alterner les couches de matières brunes ou sèches et de matières vertes ou humides. Utilisez les deux types de matières dans les mêmes proportions ou jusqu'à deux fois plus de matières sèches que de matières humides.

#### Matières brunes ou sèches

(riches en carbone)

- Feuilles mortes (déchiquetées de préférence)
- Aiguilles de conifères
- Paille et foin
- Gazon coupé et séché
- Pain, pâtes alimentaires et riz nature
- Céréales
- Terre
- Copeaux et sciures de bois non traités (en petite quantité)
- Cendres de bois non traitées (en fines couches)
- Brindilles
- Sachets de thé et de tisane
- Marc de café avec filtre
- Litière d'oiseaux

#### Matières vertes ou humides

(riches en azote)

- Fruits et légumes
- Résidus de jardins
- Rognures de gazon fraîches (en petites quantités)
- Coquilles d'œuf broyées écrasées
- Fumier ou excréments d'herbivores (agit comme activateur)

#### Matières à éviter

- Viande, poisson, œufs, fruits de mer et os
- Produits laitiers
- Huiles et graisses
- Excréments d'animaux carnivores ou omnivores
- Mauvaises herbes en graines ou rampantes
- Plantes malades
- Matériaux contaminés par avec des pesticides ou des produits toxiques
- Papier ciré ou coloré
- Poussières d'aspirateur
- Sciures, morceaux ou et cendres de bois traité
- Feuilles de rhubarbe

### C) Préparation

- 1- De préférence, retournez le sol sur le site où vous voulez placer le composteur.
- 2- Une fois le composteur en place, couvrez le fond d'un rang de petites branches afin d'améliorer l'aération et le drainage.
- 3- Déposez des résidus « verts » et des résidus « bruns » en alternance de façon à avoir une proportion de 50/50.
- 4- Ajoutez de la terre à jardin, du compost ou un activateur\* (en vente dans les centres jardins) afin d'accélérer le démarrage du processus de décomposition.
- 5- Retournez la pile régulièrement pour l'aérer. L'aération réactive les bactéries et aide les organismes décomposeurs à travailler plus rapidement, ce qui accélère le processus de décomposition.

*\*Attention! Il n'est pas conseillé d'utiliser de la mousse de tourbe comme activateur, car c'est là une matière non renouvelable du fait qu'elle provient des tourbières, type de milieu humide qui met des centaines de milliers d'années à se former.*

### Composter en hiver?

Oui, on peut composter en hiver, mais il s'agit alors plutôt d'entreposage des matières organiques (de préférence, de résidus de table seulement). Il est donc bon de retirer le compost mûr du bac à compostage à l'automne afin d'y faire de l'espace. Le printemps venu, retournez le tas en y ajoutant des feuilles mortes que vous avez conservées de l'automne ou d'autres matières carbonées, un peu de terre, du compost mûr ou un peu d'activateur, afin de retrouver un équilibre entre les matières carbonées et azotées.

### Et la récolte?

Dans les conditions optimales, vous obtiendrez un compost mûr en six mois environ. Vous pouvez trouver une multitude de sources d'information sur ce sujet sur Internet. Voyez notamment le guide complet de Recyc-Québec à : [http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zzzGUIDE\\_177.PDF](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zzzGUIDE_177.PDF)

## Conférence gratuite par la municipalité

Réservation obligatoire au [819-843-2388](tel:819-843-2388)  
Lieu : Hôtel de ville (21, chemin Millington)

### Atelier sur le compostage

**Le jeudi 10 juillet à 18 h**

Monique Clément, Nova Envirocom, explique les notions fondamentales du compostage domestique.

Les participants pourront se procurer un bac de compostage au prix très concurrentiel de 30 \$, puisque la municipalité et la MRC de Memphrémagog défraient une partie de son coût.

# Un calendrier de collecte repensé

Afin de satisfaire les objectifs de réduction des volumes d'enfouissement fixés par le gouvernement et à inciter davantage les citoyens à la Réduction à la source, au Réemploi, au Recyclage et à la Revalorisation des matières, le conseil a apporté les modifications suivantes au contrat d'enlèvement des matières pour 2008.

## Collecte des ordures ménagères aux deux semaines

Dorénavant, la collecte des ordures ménagères s'effectuera aux deux semaines, et ce, toute l'année. Le principal inconvénient de cette modification est le risque plus élevé de génération d'odeurs nauséabondes durant la saison estivale. Toutefois, il y a des moyens simples de réduire les odeurs :

- Composter les matières putrescibles ou organiques (des matières qui se décomposent) : résidus de table (fruits, légumes, etc.) et résidus verts (feuilles mortes, gazon, résidu de jardinage, etc.). En plus de réduire la quantité de matières enfouies (et la source d'odeurs), vous récolterez un excellent compost gratuitement! (Pour plus de détails, voyez l'article sur le compostage à la page 4).

- Séparer les matières putrescibles (très peu après le compostage!) et les garder dans un sac ou un contenant au congélateur jusqu'à la prochaine cueillette.
- Emballer les restants de viande et de poisson crus dans du papier journal.
- Utiliser une poubelle munie d'un couvercle hermétique.
- Placer la poubelle à l'ombre.
- Garder la poubelle propre!
- Ajouter de la chaux dans la poubelle pour réduire les vers.

## Quatre collectes de gros rebuts

La collecte des gros rebuts aura **UNIQUEMENT** lieu aux dates suivantes : 28 janvier, 2 juin, 25 août et 20 octobre

L'objectif de ces collectes est de recycler et de revaloriser les gros rebuts qui peuvent l'être. Afin de faciliter le tri pour l'entrepreneur, séparez en bordure de la route les gros rebuts destinés à être enfouis de ceux qui sont recyclables.

Voici quelques exemples de gros rebuts recyclables :

Métal : électroménagers (petits et gros), réfrigérateurs (sans fréon), barbecues (sans

bonbonne de propane), chauffe-eaux, climatiseurs, bicyclettes, chaises de parterre, poussettes, antennes de télévision, lumières de Noël, ventilateurs, rampes d'escalier coupées, articles de jardinage, etc.  
Bois : portes, meubles en bois, etc.

Notez que les matériaux de construction ne sont PAS recueillis. Vous devez soit les apporter à l'écocentre de Potton, soit prendre des dispositions avec un entrepreneur privé pour les faire enlever.

## Collecte de feuilles mortes

Une seule date : le **3 novembre 2008**. Les feuilles devront être mises dans des sacs de papier. (Vous pouvez vous procurer des sacs spécialement conçus dans la plupart des quincailleries.) Les sacs ne devront contenir aucune matière étrangère, telle que fer, pierre, plastique ou verre, faute de quoi ils ne seront pas ramassés. Il n'y aura pas de collecte de feuille à d'autres dates!

La meilleure façon de se débarrasser des feuilles est de les déchiqueter avec la tondeuse ou de les laisser dans le sous-bois, où elles se décomposeront et nourriront le sol naturellement.

# Autres avenues de revalorisation

## Collecte de pneus usagés

La municipalité recueillera les pneus usagés dans une aire réservée à cet effet dans le stationnement de l'hôtel de ville, **le samedi 12 juillet, entre 9 h et 15 h**. Veuillez noter que seuls les pneus d'auto, de camionnette et de camion, sans jante et ayant un diamètre extérieur de 48,5 pouces et un diamètre intérieur de 24,5 pouces seront acceptés. Pour des raisons de sécurité, il est défendu de laisser des pneus à cet endroit à tout autre moment de l'année.

## Collectes diverses

Des lieux de dépôt de diverses matières sont offerts à l'hôtel de ville. Veuillez noter que ces lieux sont accessibles à longueur d'année, mais seulement durant les heures de bureau.

- Nouveau! Huiles usagées : Apportez vos huiles d'origine minérale, synthétique et végétale qui sont commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, mais aussi vos filtres usagés et contenants vides. Veuillez noter que le mazout et les huiles diluées ne sont pas acceptées.
- Peinture et bonbonne de propane
- Nouveau! Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre

## Collecte de vêtements

La municipalité adhère au programme « l'Estrie met ses culottes » de Récupex. La collecte de vêtements usagés a

habituellement lieu en mai. Vous pouvez apporter les vêtements à l'hôtel de ville dans les semaines qui précèdent la collecte. Pensez-y pour l'année prochaine!

## Écocentre de Potton

En vertu d'une entente intermunicipale, les citoyens d'Austin peuvent apporter leurs matériaux de construction et de démolition, les matières de ferraille et de textile à l'Écocentre de Potton, situé au 5, chemin West Hill à Mansonville.

L'écocentre est ouvert tous **les samedis, du 3 mai au 25 octobre, de 8 h à 13 h**. Vous devez apporter une preuve de résidence, telle que votre compte de taxes ou votre permis de conduire. Voyez tous les détails à cet égard à [http://www.municipalite.austin.qc.ca/documents/Eco-centre\\_FR.pdf](http://www.municipalite.austin.qc.ca/documents/Eco-centre_FR.pdf)

## Résidus domestiques dangereux

Quatre dates de collecte : les **7 juin, 5 juillet, 6 septembre et 4 octobre**, pendant les heures d'ouverture habituelles de l'écocentre de Potton.

Apportez vos résidus domestiques dangereux, de nature organique et inorganique, tels que huiles, essence, teinture, goudron, ciment. Il doit s'agir de produits domestiques dans leur contenant d'origine portant une étiquette d'identification lisible.

Notez que les acides, les bases, les aérosols, les piles, les batteries, les pesticides et les solvants ne sont pas acceptés.

## Écocentre d'Eastman

Des pourparlers sont en cours avec la municipalité d'Eastman pour fixer les modalités d'une entente intermunicipale. L'écocentre d'Eastman aura l'avantage d'être plus proche pour les citoyens du secteur nord de la municipalité.

## Recyc-frigo

La municipalité est fière de soutenir le programme RECYC-FRIGO environnement, qui vise à encourager l'utilisation d'appareils à haute efficacité énergétique. Ce nouveau programme d'hydro-Québec offre un service de collecte gratuit à domicile à condition que votre réfrigérateur ou votre congélateur ait 10 ans et plus, qu'il soit toujours fonctionnel et branché et qu'il ait une dimension de 10 à 25 pieds cubes. Vous n'avez qu'à appeler au 1-877-493-7446 ou à remplir un formulaire en ligne ([www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com)) et un entrepreneur spécialisé viendra récupérer votre appareil. De plus, vous recevrez un chèque de 60 \$ pour chaque appareil (maximum de deux par ménage).

## Zéro déchet électronique

Apportez vos appareils informatiques et électroniques désuets, à l'exclusion des téléviseurs et des systèmes audio, dans les magasins Bureau en gros participants.

# RDD : réduire à la source et ne pas enfouir!

Les RDD sont les résidus de produits domestiques dangereux qu'on retrouve généralement dans la cuisine, la salle de bain, le sous-sol et le garage et qui sont identifiés par un ou plusieurs des pictogrammes ci-dessous. Mais ce ne sont pas les seuls!



Il existe aussi des produits qui ne sont pas marqués d'un tel symbole – comme les batteries d'automobile, les huiles usées, les piles sèches et la peinture –, mais qui sont néanmoins particulièrement dangereux et qui demandent un traitement particulier.

## La priorité : réduire en utilisant des produits de rechange

• Les piles non rechargeables, en particulier, coûtent très cher à traiter et deviennent rapidement des déchets domestiques dangereux. Donc, privilégiez avant tout

l'achat de produits qui ne requièrent pas de piles et si vous n'avez vraiment pas le choix d'utiliser des produits alimentés par piles, optez pour des piles rechargeables.

- Il existe maintenant des peintures recyclées d'aussi bonne qualité que la peinture conventionnelle et qu'on peut se procurer pour la moitié du prix chez Éco-peinture. Pour plus de renseignements, visitez son site à : [www.ecopeinture.ca](http://www.ecopeinture.ca).
- Adoptez les produits de nettoyage écologiques. Bien que nous les utilisions en petites quantités, les produits de nettoyage chimiques laissent des résidus qui s'accumulent dans l'environnement et deviennent ainsi une menace pour notre santé (Agence de la santé publique du Canada, 2008). Une autre solution très efficace et économique consiste à fabriquer ses propres nettoyeurs en utilisant une base de vinaigre, de carbonate de sodium ou de bicarbonate de soude.

## Comment s'en départir?

L'élimination des RDD dans les ordures ménagères comporte des risques très graves pour la santé et l'environnement. Il est donc impératif de ne **jamais** mettre ces produits – et même les contenants vides – dans les rebuts ni de les jeter dans l'évier, le lavabo ou la toilette. Retournez les médicaments périmés à la pharmacie. Pour les autres produits, voyez les articles sur les collectes offertes à l'hôtel de ville et les dates de collecte de RDD à l'écocentre de Potton.

## Le saviez-vous?

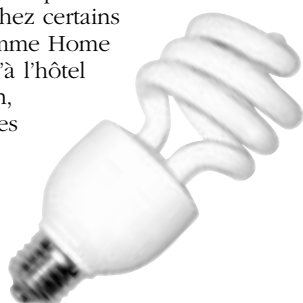
- Une seule goutte d'huile peut rendre jusqu'à 25 litres d'eau impropres à la consommation.
- Un litre d'huile peut contaminer jusqu'à un million de litres d'eau potable. (Source : Nature Canada, 2008)

Cuisine, salles de bain et salle de lavage		Sous-sol, placards, remise ou garage	
Ammoniaque	Fixatifs	Colles à base de solvant	Acide muriatique
Cire à meubles	Médicaments	Décapants	Aérosols
Nettoyants à four	Nettoyants de toilettes	Munitions	Antigel
Nettoyants pour les métaux	Vernis à ongles	Peinture au latex	Batteries d'automobiles
Poudre à récurer	Adoucissants	Peinture à l'alkyde	Bonbonnes de propane
Alcool à friction	Cires	Préservatifs pour le bois	Engrais chimiques
Colorants capillaires	Détachants et détersifs	Piles	Pesticides
Dissolvants à vernis à ongles	Eau de Javel	Solvants	Huiles usagées
		Vernis	

(Source : Guide de la collecte des résidus domestiques dangereux, <http://www.pgmr.info/pages/gmr/residus.htm>)

## Les ampoules fluocompactes

L'ampoule fluocompacte est une version plus compacte d'un tube fluorescent. Offrant un meilleur rendement et ayant une durée de vie six à quinze fois plus longue que la lampe à incandescence, elle est considérée comme une lampe à basse consommation et de ce fait, connaît une popularité grandissante. Cependant, l'ampoule fluocompacte contient du mercure, un métal liquide très dommageable pour l'environnement. C'est pourquoi il ne faut jamais la jeter avec les ordures. Actuellement, vous pouvez retourner ces ampoules chez certains marchands, comme Home Dépôt, ainsi qu'à l'hôtel de ville d'Austin, durant les heures d'ouverture des bureaux.



## Sacs d'emplètes... quel est le meilleur choix?

Les sacs d'emplètes en plastique s'accumulent très vite. À la pharmacie, au dépanneur, dans une boutique de vêtements ou à l'épicerie – bref, partout où l'on vend des produits – vous avez la possibilité de repartir avec un ou plusieurs sacs! Voyons quelles sont vos options.

- Le meilleur choix – on s'étonnera guère – est la réduction à la source! Pour un, deux ou trois articles, pas besoin de sac! Mesdames, vous avez un grand sac à main, remplissez-le davantage!
- Deuxième meilleure option : le sac réutilisable, dans la mesure où on le réutilise encore et encore! Il en existe deux grands types : en tissu ou en plastique tissé. Faites votre choix en fonction de la matière dont il est fabriqué (contenu en matière recyclée, quantité d'encre, etc.), de la qualité de conception, du potentiel de revalorisation (recyclable, réparable, réemploi divers) et du lieu de fabrication. Il est sensé autant sur le plan économique qu'environnemental de payer un peu plus cher pour un sac fabriqué au Québec et qui durera plus longtemps.
- Troisième option : le sac de plastique conventionnel. Attention! Ce sac ne prend le troisième rang que s'il est recyclé après usage!
- Quatrième option : le sac dégradé (en plastique oxo-biodégradable ou en plastique biodégradable).

Rappelez-vous des priorités : n° 1 : réduction; n° 2 : réutilisation!

(Source : Recyc-Québec)

## Le saviez-vous?

On estime qu'environ deux milliards de sacs d'emplètes sont distribués chaque année, au Québec seulement! Imaginez à l'échelle de la planète!

# La pollution de l'air : un gros dossier... des petits gestes au quotidien!

## Limitez la marche au ralenti

La marche au ralenti consiste à laisser tourner le moteur pendant que la voiture est immobilisée. Parfois inévitable (dans la circulation), elle est souvent inutile et toujours nuisible. Voici quelques raisons et manières d'éviter la marche au ralenti.

## Économisez

En éliminant dix minutes de marche au ralenti par jour, vous économiserez en moyenne 115 \$ par année (prix de l'essence évalué à 1,15 \$/litre). Selon Environnement Canada, les automobilistes canadiens laissent volontairement tourner leur moteur au ralenti pendant 75 millions de minutes chaque jour pendant les journées plus froides de l'hiver, ce qui correspond à un gaspillage de 1,5 millions de dollars par jour. Comme il faut aussi dix litres d'eau pour fabriquer un litre d'essence, vous contribuez également à économiser l'eau!

## Retardez l'usure de votre véhicule

Comme un moteur ne fonctionne pas à sa température optimale pendant qu'il tourne au ralenti, le carburant ne brûle pas complètement. Résultats? Condensation des résidus sur les parois des cylindres, encrassement des bougies, contamination de l'huile par les résidus de combustion, et dommages et usure prématurée de certaines pièces du moteur. De plus, la marche au ralenti cause la condensation de l'eau dans l'échappement du véhicule, une cause de corrosion accélérée.

## Protégez la santé publique et réduisez la pollution environnementale

Au Québec, le secteur des transports est responsable d'environ 37 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces gaz emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère de la Terre. Leurs concentrations de plus en plus élevées provoquent des changements climatiques qui menacent les forêts et l'approvisionnement en eau, mettant en péril des espèces végétales et animales, et la santé humaine.

## Mythe démystifié

L'idée de laisser tourner le moteur au ralenti pour le réchauffer est l'un des mythes les plus courants au Canada.  
(Source : Agence de la santé publique du Canada, 2008)

## Les mythes démystifiés

### Il faut laisser réchauffer le moteur.

FAUX. Avec les moteurs d'aujourd'hui, il suffit de laisser tourner le moteur 30 secondes avant de se mettre en route et ce, même par temps très froids. La façon la plus efficace de réchauffer le véhicule est de le conduire à vitesse réduite pour les cinq premiers kilomètres.

### Les démarrages fréquents usent certaines pièces plus rapidement.

FAUX. On estime que l'incidence des démarrages fréquents sur les pièces du

moteur comme la batterie et le démarreur est une augmentation du coût d'utilisation du véhicule d'environ 10 \$ par an. Cette dépense est largement compensée par les économies d'essence qu'on réalise en ne laissant pas le moteur tourner au ralenti.

## Il est plus efficace de laisser tourner le moteur au ralenti.

FAUX. Un moteur qui tourne au ralenti pendant dix secondes consomme plus de carburant que si on arrête et qu'on redémarre.

## Conseils pratiques

- Coupez le moteur lorsque vous arrêtez votre véhicule pendant plus de dix secondes (sauf dans la circulation).
- Utilisez un chauffe-moteur (ou « chauffe-bloc »).
- Évitez d'utiliser un démarreur à distance.

(Référence : MDDEP, <http://www.mddep.gouv.qc.ca/programmes/coupez-le-moteur/index.htm#trousse>)

## 500 000 voitures!

Si chaque conducteur canadien réduisait de seulement cinq minutes par jour le temps de marche au ralenti de son véhicule, l'effet serait le même que si nous retirions près de 500 000 voitures de la circulation du jour au lendemain!  
(Source : Agence de la santé publique du Canada, 2008)

## Quelques statistiques

- Suite à l'analyse des données de la pollution atmosphérique des huit principales villes canadiennes (Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Windsor, Calgary et Vancouver), Santé Canada estime qu'environ 5 900 des décès dans ces villes chaque année sont reliés à la pollution atmosphérique.
- Une tondeuse à essence conventionnelle pollue autant en une heure que 40 nouvelles voitures (California Environmental Protection Agency, Air Resources Board, 1999).
- Les prélèvements d'eau douce dans les lacs, cours d'eau et nappes souterraines du monde entier s'élèvent à environ 3 800 kilomètres cubes par année, soit le double du volume prélevé il y a 50 ans (Environnement Canada, 2002).
- La province de Québec est le plus gros producteur de déchets résidentiels au Canada, avec une production de 466 kg par habitant par année (Recyc-Québec, 2006).
- Entre 1994 et 2004, la quantité de matières résiduelles produites est passée de 7 millions à 14 millions de tonnes, soit une augmentation de 62 % (Source : Recyc-Québec).

## Informez-vous!

Il existe un vaste éventail de produits contenant des matières recyclées. Consultez le répertoire sous l'onglet « Fabricants » au <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>  
(Source : Recyc-Québec, 2007)

## Un geste pour l'environnement est aussi un geste pour vous!

## Calendrier des activités de formation 2008

Ces activités sont une gracieuseté du comité consultatif en environnement et du comité de développement durable de la MRC de Memphrémagog, ainsi que de la municipalité d'Austin. Inscription au 819.843.9292, poste 22

### Atelier sur le compostage domestique

**Mardi 27 mai, à 18 h**

Hôtel de ville d'Eastman, 160 ch. George-Bonnallie  
INSCRIPTION : 30 \$ (taxes incluses)  
Recevez un composteur domestique!

### Atelier sur le compostage domestique

**Samedi 7 juin, à 9 h**

Ancien Hôtel de ville d'Omerville, 51 rue St-Jacques Ouest, Magog  
INSCRIPTION : 30 \$ (taxes incluses)  
Recevez un composteur domestique!

### Conférence « Des végétaux pour l'eau »

**Mercredi 11 juin, à 19 h**

Centre communautaire de North Hatley, 3127 ch. Capelton  
GRATUIT

### Conférence « Pelouse à entretien minimum et solutions de rechange »

**Samedi 14 juin, à 10 h**

Hôtel de ville d'Austin, 21 chemin Millington  
Inscription à l'hôtel de ville d'Austin au 819.843.2388  
GRATUIT

### Conférence « Quelques trucs pour éliminer l'utilisation des pesticides »

**Judi 3 juillet, à 19 h**

Hôtel de ville d'Ogden, 70 ch. Ogden  
Selon la demande, la conférence sera offerte en anglais OU en français  
GRATUIT

### Atelier sur le compostage domestique

**Judi 10 juillet, à 18 h**

Hôtel de ville d'Austin, 21 ch. Millington  
INSCRIPTION : 30 \$ (taxes incluses)  
Recevez un composteur domestique!

### Conférence « La bande riveraine, une solution pour améliorer la qualité de l'eau! »

**Mardi 22 juillet, à 19 h**

MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog  
GRATUIT

### Atelier terrain sur la revégétalisation des bandes riveraines

**Samedi 2 août, à 9 h 15**

Municipalité d'Austin, endroit à confirmer  
Inscription à l'hôtel de ville d'Austin au 819.843.2388  
GRATUIT

### Atelier sur le reboisement des bandes riveraines

**Samedi 9 août**

À 10 h à l'Hôtel de ville d'Austin, 21 ch. Millington  
À 13 h à la Mairie du Canton de Stanstead, 778 ch. Sheldon  
GRATUIT

### Conférence « Les installations septiques enfin démystifiées »

**Mardi 12 août, à 19 h**

Hôtel de ville du Canton d'Orford, 2530 ch. du Parc  
GRATUIT



Ce numéro spécial d'information sur l'environnement de la municipalité d'Austin a été distribué par la poste dans tous les foyers d'Austin et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0  
Tél. : 819 843-2388  
Télééc. : 819 843-8211  
Courriel : [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)  
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>